

Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le premier ministre a la parole.

M. Hees: Collez au sujet, Pierre: l'humour est terrible.

M. Trudeau: Cependant, si les prix doivent monter à la longue pour que nous ayons un approvisionnement suffisant, cela ne veut pas dire qu'ils doivent monter tout de suite.

Le 4 septembre, j'ai annoncé que le gouvernement avait demandé aux compagnies pétrolières de ne pas augmenter le prix du pétrole produit au Canada avant le 31 janvier 1974, ce que les compagnies ont volontiers accepté. Le début des hostilités au Moyen-Orient a provoqué une augmentation soudaine du prix du pétrole international, augmentation à laquelle peu de gens s'attendaient au moment de ma déclaration du 4 septembre. Des discussions ont récemment eu lieu avec la province de l'Alberta et des représentants de certaines sociétés en ce qui concerne l'époque et l'étendue des modifications de prix. Comme on s'y attendait, les deux parties avaient hâte de voir ces changements survenir au plus tôt.

Après une étude approfondie, le gouvernement fédéral en est venu à la conclusion qu'il n'est pas nécessaire ni justifié de changer le prix du fuel canadien en cette saison.

Des voix: Bravo!

M. Hees: Si vous voulez savoir si David sourit; eh bien, oui.

M. Trudeau: Nous allons donc entamer de nouvelles discussions avec le gouvernement de l'Alberta et les sociétés pétrolières afin de nous assurer qu'elles acceptent de maintenir le prix du pétrole produit au Canada à son niveau actuel, au moins jusqu'à la fin de cet hiver.

J'espère qu'ils comprendront que cette demande est déraisonnable et qu'ils l'accepteront.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Nous savons pourquoi.

M. Trudeau: J'ai été heureux d'apprendre en arrivant, monsieur l'Orateur, que le député de York-Simcoe (M. Stevens), au nom du parti conservateur, annonçait qu'il appuierait aussi cette approche.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je suis gré aux députés de leur appui unanime qui facilitera les choses pour les compagnies de pétrole et l'Alberta.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Le gouvernement fédéral continuera à prélever une taxe après le 1^{er} février, une redevance correspondant à l'écart entre le prix intérieur et le prix d'exportation fixé par l'Office national de l'énergie.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: L'offre du gouvernement fédéral...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je demanderais encore aux députés de bien vouloir permettre au premier ministre de continuer ses remarques.

[M. Lambert (Edmonton-Ouest).]

● (1620)

M. Trudeau: L'offre du gouvernement fédéral de partager moitié moitié avec les provinces productrices le produit de la taxe jusqu'au 31 janvier tient toujours. Nous allons discuter avec les premiers ministre la manière de disposer des recettes provenant de la taxe prélevées à compter du 1^{er} février 1974.

Nous espérons différer tout changement dans les prix intérieurs du pétrole aussi longtemps que possible et le gouvernement s'efforcera de mettre en valeur les sables bitumineux de l'Alberta ainsi que d'autres ressources canadiennes, mais les augmentations courantes des prix internationaux ainsi que les rajustements futurs des prix intérieurs auront de graves répercussions pour l'ensemble des Canadiens et pour l'intérêt national.

[Français]

Pour ce qui est de la population canadienne, monsieur le président, je souligne le fait que les récentes hausses du prix du produit livré dans les ports du Saint-Laurent et de la côte Atlantique imposent un fardeau aux familles à faible revenu. En ce qui concerne les citoyens les plus nécessiteux, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) a déjà informé les provinces que le gouvernement fédéral serait favorable à une augmentation des prestations de bien-être versées dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada. D'ailleurs, le gouvernement fédéral paie, on le sait, la moitié de ces prestations. Le montant des allocations du supplément de revenu garanti, de la pension de sécurité de la vieillesse, ainsi que du Régime de pensions du Canada, est maintenant indexé sur l'indice du coût de la vie, lequel augmentera par suite de la hausse du prix du pétrole et des produits pétroliers. Les allocations familiales plus élevées, qui seront versées dès que la loi aura été adoptée, sont, elles aussi, indexées sur le coût de la vie. Le gouvernement fédéral reconnaît que tous ces versements plus élevés ne compenseront pas à eux seuls, dans tous les cas, les hausses du prix du pétrole, en particulier dans les provinces de l'Est. Il faudra peut-être faire davantage. Il s'agit là d'une autre question que je soulèverai lors de la réunion des premiers ministres.

Au sujet de la modification éventuelle des prix sur le marché intérieur, je tiens à établir clairement la position du gouvernement, à savoir qu'il faudra tenir compte de l'intérêt national et le protéger. Nous ne serons pas disposés à accepter qu'un surcroît de profit soit réalisé par des sociétés privées simplement en raison d'une situation de pénurie inhabituelle et imprévisible, provoquée par les grands producteurs mondiaux, pour des motifs politiques et économiques qui leur sont propres. Nous ne croyons pas non plus qu'il serait juste ou équitable que les profits de surcroît, les «windfall profits» reviennent uniquement aux provinces productrices, et cela aux dépens du reste de la population du Canada. De l'avis du gouvernement, la nation entière est fondée à profiter d'une partie de tout bénéfice imprévu, au même titre, d'ailleurs, qu'elle assumerait des frais et des pertes inattendus.

En effet, nous devons tenter de définir ce que nous entreprendrons à l'échelle du pays dans le dessein de parvenir à l'autonomie, ainsi que l'engagement national qui viendra étayer cette action. La construction de l'oléoduc vers l'Est du pays et la mise en valeur rapide des ressources en pétrole de l'Ouest exigeront de très lourds investissements. Il faut donc que le pétrole qui sera acheminé au moyen du nouvel oléoduc trouve un débouché certain dans l'Est du Canada; il ne faudrait pas que la demande vienne à disparaître si le prix du pétrole étranger